CAP Tennis de table

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire

du 04 septembre 2024

Le Président René Lietta ouvre la séance à 20h00. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence.

1/ Bilan de la saison écoulée 2023-2024 :

a. Rapport Moral

La saison a été exceptionnelle à plusieurs titres.

En particulier, le nombre d'adhérents (97) est très important. Le Président salue également la qualité des rapports humains entre les membres, et la bonne volonté affichée globalement.

Il rappelle également le beau parcours sportif de toutes les équipes, sachant que les renforts de joueurs mieux classés dans les équipes plus faibles ont forcément permis cette bonne dynamique.

Il remercie Philippe Maréchal pour son implication générale, et particulièrement pour la conception et la mise à jour du site internet. Il remercie également Florian Carrez pour la gestion des entraînements. Il adresse enfin ses remerciements aux capitaines d'équipes, aux joueurs et aux nettoyeurs de la salle !

Les membres du CAP adressent à leur tour leurs remerciements au Président René Lietta. Si l'ambiance au sein du club et les résultats sont aussi bons, c'est en grande partie grâce à l'implication et au savoir-être de leur Président.

b. Rapport sportif (adultes et jeunes) :

Comme indiqué, les résultats sportifs ont été plus que satisfaisants :

- L'équipe 1 a démarré la saison en R1, est redescendue en R2 en 2ème phase, pour finir à une belle 3ème place
- L'équipe 2 est montée en R3, puis s'y est maintenue avec l'aide d'Aurélien
- L'équipe 3 s'est maintenue en D1 les deux phases, et finit 1ère en mai. La montée a néanmoins été refusée faute d'effectifs.
- L'équipe 4 se classe 1ère en 2ème phase et accède à la D2, est championne de district
- L'équipe 5 se classe 1ère en 2ème phase et accède à la D3, est championne de district

- L'équipe 6 (D4), qui accueille beaucoup de nouveaux joueurs, réalise un beau parcours et se classe en milieu de tableau.

Au global, toutes les équipes ont réalisé de belles performances, dans une ambiance très conviviale. Pour 2024-2025, le CAP dispose d'une équipe à chaque niveau de compétition, permettant d'offrir tous types de niveau à ses joueurs.

Enfin, l'équipe « jeunes » engagée a été complète à chaque fois, et a offert de belles rencontres, ce qui est très prometteur.

c. Rapport financier :

Philippe Maréchal présente les éléments financiers relatifs au club.

- Le compte courant disposait de 9 648,51 € en début de saison.
- Les recettes, détaillées en séance, représentent 18 923,06 €.
- Les dépenses, également détaillées, représentent 20 396,50 €, soit un exercice déficitaire de 1 473,44 €.
- Au 31 juillet 2024, le compte courant présente un solde positif de 8 175,07 €.

A noter que l'acquisition de tenues sportives expliquent en partie le déficit de l'exercice financier.

- Le compte épargne disposait en début de saison de 22 306,52 €
- Le seul mouvement concerne le versement d'intérêts pour 650,24 €
- Au 31/07/2024, le solde du compte épargne est de 22 956,76 €

Philippe présente le décompte détaillé du loto, qui affiche un bénéfice net correct, mais loin des années les plus intéressantes. Au final, le loto 2024 permet quand même de dégager un bénéfice net de 1 323,06 €.

Le rapport financier est soumis à l'approbation de l'assemblée, et **validé à l'unanimité**.

2/ Saison 2024-2024

a. Renouvellement des membres du bureau

Anthony MESSIKA rappelle les règles de l'élection du Bureau, suivant les statuts du CAP tennis de table. Le Bureau est constitué de 6 à 10 personnes et renouvelable annuellement par tiers. Sur les membres actuels, le renouvellement concerne René Lietta, Michel Maugain et Etienne Godard.
À la suite de la proposition de remplacement, 4 personnes font actes de candidature, René Lietta, Michel Maugain, Thibault Delvoye et Cédric Laithier. Après le vote des adhérents, et l'approbation à l'unanimité, le Bureau pour l'année à venir est constitué de la manière suivante :

- Président : René Lietta
- Vice-Président : Florian Carrez
- Vice-Président : Thibault Delvoye
- Trésorier : Philippe Maréchal
- Secrétaire : Anthony Messika
- Secrétaire-adjoint : Michel Maugain
- Conseiller : Jacky Landry
- Conseiller : Gilles Corgini
- Conseiller : Cédric Laithier

b. Tarifs de la saison (cotisation, licences)

Il est rappelé au préalable que les tarifs des cotisations sont restés identiques depuis 2019. Le club ayant l'objectif d'équilibrer les dépenses et les recettes, le bureau propose d'augmenter les tarifs.
La proposition est soumise au vote, et l'assemblée **valide à l'unanimité** le montant des adhésions ci-après :

- Licence promotionnelle : 55 €/an
- Licence traditionnelle : 110 €/an
- Licence jeunes : 110 €/an (y compris entraînements dirigés)

c. Entraînements libres et dirigés, école de tennis de table

Florian propose de maintenir l'entraînement des jeunes le mercredi de 17h30 à 19h. Au vu du nombre de participants, il évoque aussi la réflexion de 2 créneaux, si cela est possible : le premier de 17h à 18h30, le second de 18h30 à 20h, toujours le mercredi.

L'entraînement des adultes reste le lundi (tout public) et le mercredi (compétiteurs).
Philippe propose d'organiser une séance d'exercices le jeudi vers 19h00. Cette idée séduisant plusieurs personnes, elle sera mise en place.

d. Composition des équipes

Il est évoqué la constitution des équipes, avec les éléments actuellement à disposition. Il en ressort plusieurs difficultés liées notamment à plusieurs membres victimes de blessures diverses. Le Président sollicite chacun pour faire preuve de compréhension et accepter de jouer dans l'équipe la mieux adaptée pour le bien du club.

3/ Questions diverses

a. Accueil des recrues

b. Entretien de la salle

c. Site internet du club

Les points prévus en questions diverses ayant été abordés involontairement au cours des échanges précédents, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président suspend la réunion. Il remercie les participants pour ces échanges riches et constructifs et les invite au pot de l'amitié.
La séance est close à 22h15.